

GE_GERICHTE ATA/396/2008 vom 29. Juli 2008

GE Cour de justice, 2008-07-29, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_396_2008

FR: GE_GERICHTE ATA/396/2008 du 29 juillet 2008

IT: GE_GERICHTE ATA/396/2008 del 29 luglio 2008

Erwägungen

E. 1

Interjeté en temps utile devant la juridiction compétente, le recours est recevable (art. 56A de la loi sur l'organisation judiciaire du 22 novembre 1941 - LOJ - E 2 05 ; art. 63 al. 1 let. a de la loi sur la procédure administrative du 12 septembre 1985 - LPA - E 5 10).

E. 2

Avant d'entrer dans un carrefour à sens giratoire, le conducteur doit ralentir et accorder la priorité aux véhicules qui, sur sa gauche, surviennent dans le giratoire (art. 41 b de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière du 13 novembre 1962 - OCR - RS 741.11).

- 5/6 - A/852/2008

E. 3

En l'absence de toute procédure pénale, le tribunal de céans se fondera sur les faits tels qu'ils résultent du dossier et plus particulièrement sur les déclarations des témoins entendus lors de l'audience d'enquêtes du 23 juin 2008 pour admettre qu'inattentive, Mme K_____ s'est engagée dans un giratoire et que, ce faisant, elle n'a pas été en mesure d'accorder la priorité à un véhicule qui y était déjà engagé et avec lequel un heurt s'est produit. Ainsi, elle a indubitablement mis en danger la sécurité du trafic. En considérant qu'il s'agit d'une faute de gravité moyenne au sens de l'article 16b LCR et en fixant la durée du retrait au minimum légal d'un mois, le SAN n'a pas mésusé de son pouvoir d'appréciation, ce d'autant que la recourante a fait l'objet de deux avertissements par le passé, dont l'un concernait déjà une infraction liée à une manœuvre entreprise sans égard à un autre usager de la route. Exempte de tout reproche, sa décision devra être confirmée.

E. 4

En tous points mal fondé, le recours sera rejeté.

Vu l'issue du litige, un émolument de CHF 480.-, comprenant CHF 80.- de taxe témoin, sera mis à la charge de la recourante, qui succombe (art. 87 LPA). * * * * *

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.